

The Discounting of Immigrants' Skills in Canada:

Evidence and Policy Recommendations
by Naomi Alboim, Ross Finnie and Ronald Meng

La plupart des économistes reconnaissent aujourd'hui que lorsque les nouveaux immigrants arrivent au Canada, leurs revenus du travail sont inférieurs à ceux que touchent les Canadiens de naissance. La valeur économique attribuée au capital humain – c'est-à-dire le niveau d'instruction et l'expérience sur le marché du travail – semble être moins élevée pour les immigrants, en particulier ceux qui appartiennent à des minorités visibles. Ce qui est encore plus grave, par contre, c'est que les analyses récentes démontrent que la situation s'est détériorée. Dans cette étude, Ross Finnie (Université Queen's), Naomi Alboim (Université Queen's) et Ronald Meng (Université de Windsor) examinent la valeur attribuée sur le marché du travail à l'instruction et à l'expérience professionnelle acquises au Canada et à l'étranger par les immigrants de sexe masculin. Cette question tient son importance du fait que le Canada continue d'accueillir chaque année un nombre important d'immigrants, dont la majorité proviennent de pays non-européens.

Les auteurs constatent qu'au moment de leur arrivée, les immigrants ont une rémunération d'environ 30 p. 100 inférieure à celle que touchent les Canadiens de naissance. Les immigrants réussissent par la suite à combler cet écart, mais à un rythme très lent. Après avoir tenu compte du lieu d'acquisition de l'instruction et de l'expérience de travail des immigrants – au Canada ou dans un pays étranger –, les chercheurs estiment que l'écart de rémunération s'explique entièrement par la faible valeur économique attribuée au capital humain que les immigrants ont acquis à l'étranger. Cette dépréciation est particulièrement marquée dans le cas de l'expérience de travail : du point de vue de la rémunération, la valeur d'une année d'expérience acquise à l'étranger n'équivaut en effet qu'à environ le tiers d'une année d'expérience acquise au Canada. Pour ce qui est de la scolarité, la valeur économique de l'instruction acquise à l'étranger se situe à environ 70 p. 100 de celle de la formation acquise au Canada.

Il est difficile d'identifier tous les facteurs qui diminuent la valeur du capital humain des immigrants, et ce n'est d'ailleurs pas là le propos de l'étude. Les auteurs affirment néanmoins qu'il faudra peut-être une intervention de l'État pour surmonter certaines de ces causes, en particulier celles qui découlent de défaillances du marché. Par exemple, les gouvernements pourraient jouer un rôle en aidant les employeurs et les établissements d'enseignement canadiens à obtenir l'information nécessaire pour évaluer la valeur de l'expérience de travail ou de l'instruction acquises à l'étranger. Les autorités publiques pourraient

Résumé

aussi aider les immigrants à trouver l'information qui leur permettra d'acquérir les compétences dont ils pourraient avoir besoin pour tirer pleinement parti de leurs diplômes et de leur expérience professionnelle.

Dans leur examen des options de politiques plus spécifiques, les auteurs se penchent d'abord sur la nécessité d'améliorer notre capacité à mesurer l'instruction et l'expérience que les immigrants ont acquises à l'étranger. Ce processus d'évaluation du capital humain pourrait englober trois éléments : les diplômes, les compétences professionnelles et les aptitudes linguistiques. Chacun de ceux-ci comporte des problèmes auxquels on pourrait s'attaquer au moyen de politiques publiques bien ciblées. Ils évoquent notamment le caractère incohérent et diffus des processus actuels d'évaluation des titres de compétences et proposent que les autorités publiques renforcent l'Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes, l'organisme qui réunit les différents services d'évaluation canadiens. Les auteurs recommandent également que les gouvernements mettent en place des mesures d'incitation pour encourager les établissements d'enseignement postsecondaires, les organes de réglementation et les employeurs à élaborer et utiliser des outils d'évaluation basés sur les compétences, et pour encourager aussi les conseils sectoriels d'employeurs et les organes de réglementation professionnels à mettre au point des tests de langue propres à leurs secteurs respectifs.

Les gouvernements pourraient ensuite, disent les auteurs, faire preuve de leadership en créant des programmes de formation relais destinés à combler les carences en matière de compétences. Il faut notamment plus de programmes de placement et de stages de travail pour encourager les employeurs à embaucher des immigrants qualifiés et pour aider ces derniers à acquérir leur première expérience de travail au Canada. Les gouvernements pourraient également mettre en place des incitations encourageant les établissements d'enseignement à offrir des cours de formation et de langue mieux adaptés aux besoins des immigrants.

Tout en reconnaissant l'intérêt des diverses mesures prises récemment pour tenter de remédier à la situation, les auteurs affirment qu'il faudra en faire davantage. Ils invitent tous les acteurs – les trois paliers de gouvernement, les établissements d'enseignement, les employeurs, les syndicats, les organes de réglementation et les services d'évaluation des diplômes, ainsi que les immigrants qualifiés et les associations qui les représentent – à collaborer pour s'attaquer efficacement à cette question complexe.